

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS



NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents au conseil de communauté | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 68 | 68 | 54 |

Date de la convocation

le 5 juillet 2023

Date d'affichage

le 5 juillet 2023

N° 2023093C1107_03

Objet de la délibération :

DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 11 juillet à vingt heures, le conseil de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Brugnens, sous la présidence de M. Xavier BALLENGHIEN, Président.

PRESENTS : 46 Mesdames et Messieurs AVID Muriel – BALLENGHIEN Xavier – BARELLA Francis – BLANCQUART Philippe – BOBATO Grégory – BOUCHARD François – BOUE Georges – CAMBOURNAC Thierry – CARPENTIER René – CAUBET Pierre – CAZAUBON Aurélie – CHEBASSIER Florence – CLAVERIE Maryse – COUDERC Ghislaine – DABOS Alain – DELACOSTE Jean-Yves – DUTILH Bernard – GIMAT Gisèle – GONELLA Dominique – GUARDIA-MAZZOLENI Ronny – GUILBERT Danièle – LABORDE Eric – LAFFARGUE Pierre – LAGARDE Jérémy – LAURENTIE ROUX Brigitte – MANABERA Christian – MANISSOL Valérie – MARAGNON Roland – MARES Alain – MARES Pascale – MATTIUSSI Eric – MAZZARGO Nancy – MOTTA Christian – PASCAU Michel – PELLEFIGUE Pierre – POLES Claude – ROUMAT Max – SANCHEZ Bernard – SANGALLI Jean-Jacques – SAUVÊTRE-GUERIN Corinne – SCHAAP Odile – SCHMIDT Edouard – SCUDELLARO Alain – SUAREZ Patrice – VAN DEN BON Joël – ZAMBONINI Vincent.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 8 Mesdames et Messieurs CASTELL Jean-Louis (Procuration donnée à Mme SAUVÊTRE-GUERIN Corinne) – DUBEDAT Chantal (Procuration donnée à M. DABOS Alain) – LAGARDERE Marie-Hélène (Procuration donnée à M. BALLANGHIEN Xavier) – LODA Robert (Procuration donnée à M. Grégory BOBBATO) – MERZAK Sabah (Procuration à Mme MAZZARGO Nancy) – PARAROLS Aimée (Procuration donnée à M. BOUE Georges) – SAINT SUPERY Jean (Procuration donnée à M. MOTTA Christian) – SALON Gérard (Procuration donnée à M. GUARDIA MAZZOLENI Ronny).

Monsieur Jean-Jacques SANGALLI a été nommé secrétaire de séance.

JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil

Le Conseil communautaire est appelé à se prononcer sur le compte rendu des décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De prendre acte des décisions du Président prises par délégation du Conseil communautaire (D2023-40 à D2023-54).

Ainsi délibéré, ledit jour 11 juillet 2023.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

le 17 juillet 2023

et publication

le 17 juillet 2023

ou notification

le 17 juillet 2023

Pour extrait conforme
et certification du caractère exécutoire de l'acte,
Fleurance, le 17 juillet 2023

Le Secrétaire de séance

Jean-Jacques SANGALLI



Le Président,

Xavier BALLENGHIEN